

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MONCEAU MULTI GESTION EPARGNE SOLIDAIRE (le « Compartiment ») Compartiment de la SICAV MONCEAU MULTI GESTION MOBILIERE Nourricier du fonds maître OFI Invest ESG ACTIONS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE Actions de catégorie C (les « Actions »)			
Initiateur du PRIIP :	MONCEAU ASSET MANAGEMENT SAS	Code ISIN :	FR0014005807
Adresse :	65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France	Pour plus d'informations Veillez contacter l'initiateur du PRIIP :	Téléphone : +33 1 83 79 04 98 Email : contact@monceau-am.com Site : www.monceau-am.com

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de MONCEAU ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

MONCEAU ASSET MANAGEMENT est agréée par la France sous le n° GP-14000019 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du Document d'Informations Clés : **18/01/2024**.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Monceau Multi Gestion Epargne Solidaire est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français sous la forme d'un Fonds Commun de Placement.

DURÉE

Le Fonds a été créé le 20 Octobre 2021 pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Monceau Multi Gestion Epargne Solidaire est un Compartiment nourricier investi en permanence en totalité en parts du Fonds OFI Invest ESG ACTIONS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE dit « maître » et à titre accessoire en liquidités. L'objectif de gestion du Compartiment est identique à celui de son Fonds maître. La performance sera toutefois inférieure compte tenu des frais de gestion propres au Compartiment.

L'objectif du Fonds OFI Invest ESG ACTIONS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE est d'obtenir à long terme une surperformance par rapport à l'Euro Stoxx 50 sur la durée de placement recommandée en mettant en œuvre une approche ISR. Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

Indicateur de référence : L'indicateur est le même que celui du Fonds maître dont la performance peut être comparée à celle de l'indice action Euro Stoxx 50. [SX5T Index] Il est calculé dividendes réinvestis.

Stratégie de gestion du Fonds maître : Le Fonds met en œuvre une approche fondée notamment sur une analyse extra-financière des sociétés composant son indicateur de référence, qui permet de déterminer les pondérations des titres dans le portefeuille. Cette approche permet au gérant de projeter les valeurs et leurs rendements escomptés sur une perspective de long terme. Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions et à l'article 209OA du Code Général des Impôts, le Fonds est en permanence investi, au minimum à 90% en actions de société ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne.

Le portefeuille sera toutefois, en application de la stratégie de gestion, exposé au minimum à 60% aux actions de la zone euro. Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impacts environnementaux, lutte contre la corruption...), Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion des sociétés de la catégorie sous surveillance présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best in Class calculés par notre Pôle ISR) de l'indice Euro Stoxx 50, désigné ci-après par le terme « Univers d'Investissement ». L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds. L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées). Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers. Ainsi, un bonus sera accordé aux sociétés figurant dans le premier quartile ICB2 sur le pilier « Social » leur permettant de se positionner sur une catégorie ISR supérieure, à l'exception toutefois des entreprises catégorisées sous surveillance.

Enfin, entre 5% et 10% les actifs du Fonds OFI Invest ESG ACTIONS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE sont investis en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail.

Dans les limites prévues par la réglementation, le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français ou étranger et/ou de gré à gré).

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Document d'Informations Clés (DIC)

Ce Fonds est destiné aux investisseurs qui souhaitent une valorisation de leur capital, via un véhicule investi en actions et sont prêts à assumer les risques découlant d'une telle exposition. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée.

DEPOSITAIRE

CACEIS BANK

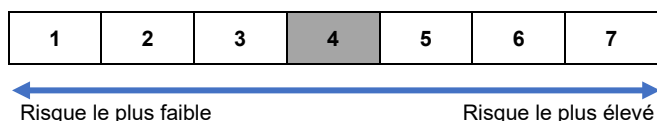
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@monceau-am.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.monceau-am.com.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 10h00, heure de Paris (J) et exécutées sur la base de la valeur liquidative (VL) calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J). La VL est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon calendrier officiel d'EURONEXT PARIS S.A.) et des jours fériés en France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Dans le cas où le produit est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle dans lequel ce produit est commercialisé, le rendement peut varier selon les fluctuations monétaires. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque élevé. Le Fonds présente un niveau de risques élevé en raison de son investissement en actions à hauteur de 60% minimum de l'actif net.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de l'investissement (entre 5% et 10% de son actif net) en titres non-côtés de structures solidaires.

Risque de durabilité : fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *	
Scénario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 590 €	2 930 €	* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Si le scénario de tension est plus favorable que le scénario défavorable, alors le Rendement annuel moyen du scénario de tension correspond au scénario défavorable.
	Rendement annuel moyen	-64.09 %	-21.79 %	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 710 €	8 270 €	* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 31/03/2015 au 31/03/2020
	Rendement annuel moyen	-22.86 %	-3.73 %	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 080 €	11 900 €	* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 30/01/2015 au 31/01/2020
	Rendement annuel moyen	7.61 %	3.54 %	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 030 €	15 340 €	* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 30/06/2016 au 30/06/2021
	Rendement annuel moyen	40.32 %	8.92 %	

QUE SE PASSE T'IL SI L'INITIATEUR DU PRIIP N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Monceau Asset Management SAS est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Monceau Asset Management SAS doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres et dans ce cadre, les actifs du Fonds sont détenus par une société distincte, un dépositaire, de sorte que la capacité du Fonds à procéder au versement ne soit pas affectée par l'insolvabilité de Monceau Asset Management SAS. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	621.76 €	1 839.45 €
Réduction du rendement *	6.31 %	3.26 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.80 % avant déduction des coûts et de 3.54 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée selon les différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 4,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 2.31% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	221,76 €
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?**PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE MINIMALE REQUISE : 5 ans**

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAU ASSET MANAGEMENT SAS, situé au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France.

Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@monceau-am.com.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Fonds, telles que le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles en français et peuvent être demandées gratuitement à tout moment auprès de MONCEAU ASSET MANAGEMENT situé au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : contact@monceau-am.com.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Fonds dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU ASSET MANAGEMENT situé au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : contact@monceau-am.com.

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois : www.monceau-am.com

Informations relatives à la finance durable : www.monceau-am.com